ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

volailles

Question écrite n° 16248

Texte de la question

M. Dominique Paillé attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur la dégradation du marché du canard de chair. Selon les éléments d'information dont il dispose, ce marché a vu ses cours s'effondrer depuis bientôt trois mois, avec sur le filet et le magret, des baisses de prix de l'ordre de 15 francs le kilo. Cette situation est essentiellement due à l'explosion de la production de canard gras, dont la viande vient ensuite concurrencer celle du canard à rôtir. Sauf retrait rapide de la production de canard gras, des dépôts de bilan sont à craindre dans ce secteur d'ici à quelques mois. Afin d'éviter ce scénario catastrophe, il lui demande s'il entend adopter des mesures énergiques pour éviter une nouvelle crise aux conséquences économiques et sociales imprévisibles.

Texte de la réponse

La filière canard de chair subit actuellement un excès d'offre sur le marché, du en partie à la forte progression de la production de palmipèdes gras. En effet, celle-ci a augmenté de 14,4 % en 1997 par rapport à 1996, pour atteindre 12 200 tonnes. De plus, on a enregistré, durant les quatre premiers mois de l'année 1998, une progression des mises en place de canetons à gaver de 30 % par rapport à la même période en 1997. Par conséquent, la production de foie gras pourrait dépasser 14 400 tonnes pour l'ensemble de l'année 1998. Cette situation est préoccupante pour l'ensemble de la filière canard et c'est la raison pour laquelle le Comité interprofessionnel du foie gras - Cifog - incite les professionnels à une plus grande prudence afin qu'ils ne se trouvent pas confrontés à une crise de surproduction qui engendrerait un effondrement des cours. Le ministère de l'agriculture et de la pêche a été amené à prendre un certain nombre de mesures ces deux dernières années pour essayer d'enrayer cette tendance, en particulier en finançant une politique de qualité et en fixant des seuils de capacité relatifs aux ateliers de gavage et de prêt à gaver. En outre, au cours de la commission palmipèdes à foie gras du 25 juin 1998, il a été décidé de mener une étude sur les perspectives de production de la filière.

Données clés

Auteur : M. Dominique Paillé
Circonscription : Deux-Sèvres (4e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 16248
Rubrique : Élevage
Ministère interrogé : agriculture et pêche
Ministère attributaire : agriculture et pêche

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 29 juin 1998, page 3526
Réponse publiée le : 17 août 1998, page 4556